SCR

SOCIÉTÉ CENTRALE DE RÉASSURANCE

CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960

RAPPORT ANNUEL 2017

الشركة المركزية لإعادة التأمين

Société Centrale de Réassurance

GROUPE CDG

RAPPORT ANNUEL 2017

SOCIÉTÉ CENTRALE DE RÉASSURANCE
CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960

1 **VISION INNOVANTE**

MOT DU PRÉSIDENT P03

MOT DU IRECTEUR GÉNÉRAL P04

INSTANCES DE GOUVERNANCE P05

2 **LA SCR EN 2017**

PROFIL ET MISSIONS P06

FAITS MARQUANTS P07

FONDATION SCR ACADEMY RE P12

CAPITAL HUMAIN P13

ENGAGEMENT SOCIAL P15

3 **MARCHÉ DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE**

CONTEXTE SECTORIEL P17

CONTEXTE ECONOMIQUE P20

4 **PERFORMANCE FINANCIÈRE**

CHIFFRES CLÉS P22

PLACE DE LA SCR À L'ÉCHELLE RÉGIONALE P23

GESTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE P24

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES P39

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE P42

ETATS DE SYNTHÈSE P44

PLAN DE TRANSFORMATION
STRONG II

الشركة المركزية
Réassurance
CDG

Grande Mosquée Hassan II et ancienne madina • Casablanca

M. ABDELLATIF ZAGHNOUN

VISION INNOVANTE

UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2017 a été une excellente année pour la Société Centrale de Réassurance. Ses résultats remarquables sont portés par un Capital Humain dévoué, des partenaires qui nous renouvellent leur confiance, des outils de gestion conformes aux standards internationaux et un plan de transformation STRONG II qui a amorcé sa deuxième année de réalisations en dépassant largement ses prévisions initiales.

Cette année de transformation a été notamment marquée par le renforcement de robustes fondamentaux techniques sur le plan national, par l'amélioration de la performance de souscription à l'international et par des notations solides.
La notation de la SCR est en effet régulièrement évaluée par trois agences internationales spécialisées : Standard & Poor's, AM Best et Fitch qui attribuent à la SCR respectivement les notes BBB-/Stable, B++/Good et AAA Ma (Locale Scale).

La volonté de la SCR est de consolider son rôle et de valoriser son positionnement d'acteur de premier plan en matière de réassurance, au niveau local et régional, tant dans le renforcement de son avantage concurrentiel que dans ses missions d'intérêt général. En outre, la SCR est pleinement engagée dans le segment des Risques Catastrophiques. Elle y travaille en étroite collaboration avec toutes les parties concernées pour sa mise en place de manière efficace.

La SCR a fait de la performance commerciale un axe important de sa stratégie de développement en s'appuyant sur ses outils à succès : Fondation SCR Academy Re, Baromètre de satisfaction Clients, et sur une démarche pro-active : participation à diverses rencontres de la profession, enrichissement de l'offre, signature de plusieurs partenariats stratégiques pour sceller l'ancrage de la SCR dans ses marchés cibles avec des solutions intégrales.
L'ensemble des efforts menés a permis à la SCR de poursuivre la consolidation de son activité et de renforcer son développement à l'international en réalisant :

- Un volume de prime de 2 Milliards de DHS et un résultat Net de 491 Mdhs pour des capitaux propres de 2.6 Milliards de DHS
- Un chiffre d'Affaires à l'international de 467 Mdhs en renforçant son ancrage au niveau de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires Marocains et Internationaux qui nous font confiance depuis 1960.
J'adresse mes vifs remerciements au Management et à l'ensemble des équipes pour les efforts déployés, ainsi que pour les résultats obtenus en leur renouvelant confiance et soutien pour relever les défis actuels et futurs.

M. YOUSSEF FASSI FIHRI

VISION INNOVANTE

UNE ANNÉE DE DYNAMISME ET DE RÉALISATIONS

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'ai l'immense plaisir de vous présenter le Rapport Annuel relatant les activités de la Société Centrale de Réassurance durant l'exercice 2017.

L'année 2017 a été synonyme de réalisations substantielles pour la SCR, grâce à la confiance de son actionnaire de référence, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), qui a soutenu l'entreprise dans son plan de transformation stratégique, Strong II et avec la confiance de ses partenaires.

2017 est une année riche en activités et événements de grande importance, réalisés en conformité avec le plan stratégique de la SCR. Cette dynamique renforce le rôle de la SCR en tant que Réassureur National et acteur régional de référence.

- Une année d'expansion internationale, avec un ciblage de marchés à fort potentiel, initiée à travers l'obtention de l'agrément du bureau de représentation de la SCR basé à Abidjan en vue de privilégier davantage la proximité et l'assistance technique auprès des compagnies Africaines.
- Une année des alliances, avec la signature entre la SCR et la Oman Insurance Company basée à Dubaï, d'un Mémorandum d'accord pour l'utilisation du Rating A « AM BEST » de la OIC.
- Une année où le Management de la SCR a su concentrer ses efforts sur le développement interne de l'expertise technique à apporter aux Compagnies Marocaines et Africaines (Expertise soutenue par le plan de formation exhaustif et ambitieux déployé dans le cadre de la Fondation «SCR ACADEMY RE»
- Une année ponctuée de participations à des événements dédiés aux professionnels de l'Assurance et de la Réassurance pour continuer d'asseoir l'approche commerciale de la SCR orientée Client sur le marché marocain et international.
- Une année où la SCR enrichit son offre d'accompagnement des besoins de ses partenaires, marocains et étrangers, en se dotant d'une nouvelle structure dédiée exclusivement aux «Specialty Lines».
- Une année où le plan de transformation «STRONG II», considéré comme un levier de développement stratégique, a réalisé un taux d'avancement de ses chantiers de plus de 50%.
- Une année où les résultats de la SCR témoignent de la solidité de ses fondamentaux techniques, de sa bonne résilience, de son professionnalisme ainsi que la maitrise de ses opérations.

Je me joins à Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, Président de la Société Centrale de Réassurance, pour adresser mes chaleureux remerciements à nos clients et partenaires pour leur confiance et à notre Capital Humain pour son dévouement et son engagement.

VISION INNOVANTE
INSTANCES DE GOUVERNANCE

Conseil d'Administration

Président du Conseil
M. Abdellatif ZAGHNOUN

Secrétaire du Conseil
M. Mohamed AIT AMAR

Membres du Conseil
M. Abdellatif ZAGHNOUN
Mme. Latifa ECHIHABI
M. Hamid TAWFIKI
M. Yassine Abderrazik HADDAOUI
M. Mohamed Ali BENSOUDA
M. Nouamane AL AISSAMI
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par
M. Mustapha LAHBOUBI
AXA ASSURANCE MAROC représentée par
M. Philippe ROCARD

Comités

Comité Stratégique et d'Investissement
M. Abdellatif ZAGHNOUN : Président
M. Hamid TAWFIKI : Membre
M .Yassine Abderrazik HADDAOUI : Membre
M. Philippe ROCARD : Membre

Comité des Nominations et Rémunérations
M. Yassine Abderrazik HADDAOUI : Président
M. Hamid TAWFIKI : Membre
M. Fayçal BELHASSANI : Membre

Comité d'Audit et de Contrôle Interne
M. Mustapha LAHBOUBI : Président
M . Mohamed Ali BENSOUDA : Membre

Commissaires aux Comptes

Deloitte.

Coopers &Lybrand

Immeuble Maret, Boulevard Mohammed V • Casablanca

La SCR en 2017
PROFIL ET MISSIONS

La Société Centrale de Réassurance a été créée en 1960 par convention entre l'Etat et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), modifiée et renouvelée le 28 Novembre 2000.

Un Leader National

La SCR, filiale du premier groupe financier du royaume (CDG), détient une position de leader sur le Marché de réassurance Marocain, et joue un rôle d'investisseur institutionnel en participant à la conservation des primes au niveau national et à la mobilisation de l'épargne dans l'économie du pays. Elle assure sa rentabilité économique tout en se plaçant au service du Marché Marocain et en développant les affaires étrangères provenant de diverses zones ciblées.
Pour ce qui est de la sécurisation du Marché Marocain, la SCR, par sa longue expérience et sa parfaite connaissance des marchés internationaux de réassurance, met le Marché Marocain à l'abri des turbulences internationales en matière de conditions de réassurance.

.....Qui exerce son influence sur le plan International

Sur le plan international, la SCR qui compte parmi les plus anciennes sociétés de réassurance dans les pays en voie de développement, a apporté une contribution effective à la création et aux activités d'organismes régionaux comme l'Union Générale Arabe d'Assurance et l'Organisation Africaine d'Assurances. Elle a également œuvré à la création des sociétés régionales comme la Société Arabe de Réassurance et la Société Africaine de Réassurance, d'abord au stade des études qui ont abouti à leur création, ensuite comme membre fondateur et actionnaire.
L'expérience acquise à la SCR a été mise à la disposition de nombreux pays arabes et africains qui ont créé des compagnies similaires. C'est ainsi que la société a accueilli pour des missions d'information ou de formation des représentants de nombreux pays Africains et du Moyen-Orient.

Stratégie de la SCR

La SCR, en tant que leader dans son domaine d'activité au niveau national et afin de mieux se positionner sur le marché régional, s'est engagée dans une nouvelle démarche visant la diversification de ses sources de revenus. Elle s'emploie dans une stratégie volontariste de développement à l'international, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et sur certains Marchés de l'Asie. Cette stratégie devrait permettre à la SCR de confirmer et de consolider son statut en Afrique en tant que réassureur régional, tout en prenant en considération les différents changements et les opportunités de la libéralisation du marché des facultatives marocaines, les nouvelles garanties obligatoires et les régimes risques catastrophiques.
Dans cette perspective, la SCR va repositionner son rôle et son importance en tant que réassureur local historique du Marché Marocain.

Principaux axes d'intervention :

- Support de réassurance pour le Marché Marocain
- Missions d'intérêt Général : Régime des risques catastrophiques
- Au service des assureurs et des grands groupes marocains dans leur développement à l'international
- Mise en place des nouveaux produits pour le compte des compagnies d'assurance marocaines et africaines (Crédit Caution, Assurance Paramétrique, Cyber Risque, Violence Politique, etc.)
- Zone de Souscription : Afrique, Moyen-Orient et certains Marchés de l'Asie (Inde, Chine, Iran, Corée du Sud, Pakistan,...)

La SCR en 2017
FAITS MARQUANTS

Forte présence de la SCR à des conférences et manifestations d'envergure liées à la profession au niveau National et International

- Sponsor Institutionnel de la 4ème édition du RDV de Casablanca de l'Assurance : Cet événement a été placé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, organisé par la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) et a rassemblé plus de 900 personnes de 40 nationalités différentes pour débattre du thème « Réinventer l'expérience Client au Digital » La SCR a profité de cette occasion pour entretenir son réseau relationnel B to B, fructifier ses échanges entre les acteurs du Monde de l'Assurance, de la Réassurance et de la Finance et renforcer son image.
- Participation à la 2ème édition de la rencontre annuelle des agents et courtiers d'Assurance (FANACAM) à Marrakech : Les travaux de cette rencontre ont essentiellement porté sur la loi 59.13 d'Obligation, d'Assurance et de Construction ainsi que sur l'Assurance Takaful.
- Participation à la 41ème Assemblée Générale de la FANAF à Marrakech : Evénement organisé conjointement par la Fédération des Sociétés de Droit National Africaines (FANAF) et la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) sous le thème « Nouveaux enjeux réglementaires et défis opérationnels : Quelle stratégie pour l'Assurance Africaine ? » Forte de son ambition, la SCR a marqué sa présence en organisant un déjeuner convivial en l'honneur des participants. L'événement a été une opportunité pour la SCR de développer ses relations avec les professionnels du secteur. En parallèle, de nombreuses actions ont été programmées : animation de stands, réunions d'affaires, projection d'un film institutionnel SCR, distribution de documents d'information, etc. Par la même occasion, un séminaire maritime autour du thème « Enjeux réglementaires et pratiques de l'Assurance maritime et du Transport » a été organisé.
- Participation à la 44ème Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) à Kampala en Ouganda : Cet événement a permis de nombreux et fructueux échanges avec l'ensemble des professionnels du secteur qui étaient présents. Ce fut également l'occasion pour la SCR de développer ses relations avec ses partenaires africains.
- Participation à la 23ème Conférence des Parties à Bonn (COP 23) : une participation qui souligne l'expertise de la SCR sur les Risques Catastrophiques et son déploiement dans d'autres pays, à travers les mécanismes innovants de gestion financière. 7 ateliers de travail ont été organisés dans le cadre des efforts déployés pour soutenir la réalisation de l'objectif de développement durable et la lutte contre les effets des changements climatiques.
- Participation au rendez-vous annuel de septembre à Monte Carlo : Ce grand carrefour a rassemblé les principaux acteurs du Marché de l'Assurance et de la Réassurance pour débattre sur les problèmes et les intérêts communs liés au Secteur.
- Participation au rendez-vous incontournable de Baden Baden, qui a regroupé les Réassureurs mondiaux ainsi que l'ensemble des acteurs de l'assurance et de courtage pour débattre des problématiques de Marché et poursuivre les négociations de souscription et de rétrocession des traités de Réassurance.
- Participation à la 25ème Conférence FAIR à Bahreïn : Cet événement a rassemblé les experts et acteurs de l'Assurance et de la Réassurance, venus aborder les questions clés du secteur autour de la thématique « Transformation de l'Assurance en FAIR-Land ».
- Participation au 22ème Forum de la Réassurance Africaine à l'Ile Maurice : Un événement qui a rassemblé les divers acteurs de la profession autour du thème « Les effets de la perturbation numérique sur les assureurs et les réassureurs africains » et a permis de fructueux échanges sur le devenir de la réassurance en Afrique.

Rencontres, séminaires et réunions au profit de nos partenaires

- Organisation conjointe avec un cabinet de renom, d'un séminaire relatif à la réflexion stratégique au profit des directeurs généraux des compagnies d'assurance marocaines sous le thème « Reprendre la main, préparer demain : enjeux de la Réassurance dans un monde en mutation ».
  Ce séminaire a permis d'apporter des éclairages se rapportant au monde de la réassurance en se focalisant sur l'apport des réassureurs internationaux ainsi que sur le rôle primordial qu'assument les réassureurs régionaux et nationaux sur leurs marchés domestiques étayés par des exemples concrets à travers le Monde.
- Organisation de plusieurs réunions et rencontres avec les compagnies d'assurances marocaines pour le développement de partenariats durables portant à la fois sur le Business Facultative et sur les Traités de réassurance.

La Communication : gage d'un lien avec nos partenaires

- Organisation d'un tournoi de Football inter-compagnies d'assurances pendant le mois de Ramadan et ce dans le cadre du développement des activités extra-professionnelles de la SCR. La convivialité et la bonne ambiance ont été les mots clés de ces rencontres qui ont permis de renforcer les liens entre les joueurs de la SCR et ceux des différentes compagnies d'assurance autour d'un esprit commun de compétition.
- Lancement d'une Newsletter trimestrielle intitulée « LE SPOT », diffusée auprès des Clients et partenaires de la SCR ;
  Le SPOT constitue un des véhicules de la communication externe à laquelle la SCR accorde une grande importance pour l'amélioration de ses échanges au quotidien ;
- Refonte globale du Site Web de la SCR (www.scrmaroc.com) avec un design attrayant, ergonomique et en phase avec les nouvelles technologies ;
  Le site web est un outil de communication essentiel pour se positionner, renforcer l'image de la SCR auprès de ses clients et partenaires et être au plus proche de leurs besoins en qualité d'informations.
- Lancement de « Panorama de Presse », une revue de presse électronique bi-mensuelle pour le compte du marché Marocain de l'Assurance et de la Réassurance.

Partenariats stratégiques

- Signature d'un Protocole de coopération entre la SCR et L'OIC

La Société Centrale de Réassurance et la compagnie Oman Insurance Company, l'une des principales compagnies d'assurance au Moyen-Orient, ont procédé à la signature d'un Mémorandum d'accord pour l'utilisation du Rating A « AM BEST » de OIC pour certaines affaires que la SCR souhaite souscrire pour les risques situés au Maroc et en Afrique.

Les deux parties partagent la conviction qu'une plus grande coopération entre la SCR et OIC les place dans une meilleure position pour poursuivre leurs objectifs de croissance en mutualisant leur force dans leurs marchés respectifs. Par conséquent, mis à part le rating, l'intention de ce Mémorandum d'accord est de créer un cadre pour promouvoir :

- L'exploration mutuelle de l'ensemble des opportunités d'intérêt pour les deux compagnies ;
- Le développement de la réciprocité ;
- Le développement de nouveaux produits pour le marché local ;
- L'expertise ainsi que l'échange de connaissances techniques et d'expériences à travers l'organisation de séminaires, de formations et de stages.

- FAIR Aviation Pool : La SCR renouvelle son mandat pour 2018-2021

La SCR a été réélue pour un nouveau mandat de 4 ans lors de la Conférence du FAIR Aviation Pool, tenue à Manama en Octobre 2017, et ce grâce au soutien de l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale de la Fédération Afro-Asiatique des Compagnies d'Assurance et de Réassurance FAIR.

Cette élection témoigne de la position qu'occupe la SCR en tant qu'acteur majeur du secteur de la Réassurance Aviation, et ses efforts considérables dans la gestion et le pilotage des activités du FAIR, depuis sa création en 1989.

- Bureau de représention de la SCR à Abidjan : Obtention de l'agrément

Le bureau de représentation de la SCR à Abidjan a reçu l'approbation de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) pour accéder à l'ensemble des marchés de la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances). L'accord a été délivré lors de la 90ème session ordinaire de la CRCA, tenue à Libreville (Gabon).

Il s'agit d'une étape importante dans la stratégie de développement de la SCR en Afrique en vue d'accompagner et de promouvoir l'expansion des Compagnies d'Assurances Marocaines dans la Région.

Rating

En plus de sa notation locale AAA (Mar) accordée par Fitch Ratings, la Société Centrale de Réassurance a effectué les réunions de la revue annuelle de sa notation auprès des deux organismes de notation Standard and Poor's et AM Best.

Les deux agences ont manifesté leur confiance quant aux efforts déployés par la SCR à travers le plan de transformation stratégique « Strong II » ainsi que dans sa politique de souscription et ses fondamentaux financiers et techniques et ont reconduit la notation de la SCR, à savoir BBB- pour S&P et B++ pour AM Best.

Enrichissement de l'offre

Conformément à son plan de développement stratégique, la Société Centrale de Réassurance enrichit son offre et renforce son dispositif d'accompagnement des besoins de ses partenaires, marocains et étrangers, en se dotant d'une nouvelle structure dédiée exclusivement aux « Specialty Lines ».

Cette nouvelle Business Unit spécialisée offrira aux partenaires de la SCR une gamme élargie de produits et services répondant à leurs besoins spécifiques sur des lignes d'affaires de spécialité comme l'assurance-crédit caution, la violence politique, ou encore les cyber risques.

La SCR en 2017

PLAN DE TRANSFORMATION STRONG II

Projets structurants

Plan de Transformation STRONG II :

Dans le cadre de sa vision de développement à Horizon 2020, la SCR continue dans l'avancée des chantiers structurants de son plan de Transformation STRONG II qui est un levier majeur de sa stratégie, impliquant l'ensemble des collaborateurs en les mobilisant pour une meilleure satisfaction Clients.

STRONG II est axé sur 4 piliers fondamentaux :

1. Croissance et Visibilité dans l'Avenir : Consolidation du rôle de la SCR et développement des marchés potentiels, tant au Maroc qu'à l'international.
2. Expertise Technique et Gestion des Risques : Amélioration de l'expertise technique au sein de la SCR et déploiement de nouveaux outils de gestion et de maitrise de risques.
3. Excellence Opérationnelle et Satisfaction Client : Optimisation des différents processus métiers clés pour mettre en place un référentiel Engagement de service et promouvoir l'image de la SCR auprès des clients et partenaires.
4. Culture d'Entreprise et Amélioration du Mode de Management : Valorisation du Capital Humain, développement de stratégies marketing et de management de projets.

La SCR a organisé un atelier sur les valeurs d'actions liées au plan de transformation STRONG II. L'objectif était de faire réfléchir l'ensemble des collaborateurs de la SCR, tous postes confondus, sur l'identification des valeurs d'action à partager pour réussir le projet STRONG II.

- Valeurs Axe Croissance et visibilité
  1. Oser la décision
  2. Challenger pour la réussite
  3. Changer pour la réussite
- Valeurs Axe Excellence opérationnelle et satisfaction Client
  1. Construire avec dynamisme
  2. Construire avec optimisme
  3. Coopérer en équipe
  4. Mobiliser pour être créatif
- Valeurs Axe Culture d'entreprise et modes de management
  1. Progresser jusqu'au bout
  2. S'épanouir dans la solidarité
  3. Progresser avec solidarité
  4. Harmoniser notre progrès
- Valeurs Axe Expertise technique et gestion des risques
  1. Faire preuve de professionnalisme
  2. Faire preuve d'expertise

Véritables leviers de dynamisation individuelle et collective, les valeurs qui ressortent des 4 axes du plan de transformation STRONG II se résument dans la formalisation de ces trois valeurs d'action représentatives d'un fort engagement, de responsabilisation, de fédération et de cohésion des équipes SCR, à savoir :

- Réussir par le challenge
- Convaincre par l'expertise
- Construire par la solidarité

- Chantier Risques Catastrophiques :
  La SCR joue un rôle important dans la mise en place de la Loi 110-14 relative aux risques catastrophiques, elle contribue auprès de l'Autorité de Contrôle à mettre en place le mécanisme et le modèle de gestion de régime. Grâce à son développement à l'international, la SCR capitalise sur son réseau de partenaires stratégiques pour en décliner les bonnes pratiques pour un déploiement et une gestion efficace du régime.
- Refonte de la cartographie des Risques pour mieux cerner les menaces susceptibles d'impacter l'activité de la SCR à travers :
  - Une analyse de l'ensemble des risques (climatiques, sociaux, politiques...) afin de mieux gérer leur impact
  - Une vision globale des vulnérabilités et opportunités des marchés
  - Une meilleure tarification des risques
  - Une mise en place des plans d'actions pour éviter la survenance de ces risques et réduire leur impact.
- Mise en place du Référentiel Engagement de Service pour renforcer la confiance des Clients SCR en :
  - Répondant à un référentiel spécifique fixant des objectifs précis et mesurables
  - Valorisant l'expertise, la qualité de service et les engagements SCR
  - Améliorant en permanence les prestations de service SCR
  - Mobilisant les collaborateurs SCR autour des objectifs communs.
- Mise en place du Baromètre de Satisfaction Clients
  La mise en place de cet outil vise l'amélioration continue de la qualité des prestations de la SCR pour répondre au mieux aux attentes de ses clients.

Le Baromètre de Satisfaction réalisé porte sur :

- Les appels d'offres ou demandes de cotation
- La négociation commerciale
- L'expertise métier
- La gestion des sinistres
- La gestion Comptable et Financière
- La gestion administrative

- Animation de Workshops relatifs au déploiement des Outils ERM
  La SCR s'est dotée d'une direction centrale ERM (Entreprise Risk Management). Il s'agit d'un système de management de risques centralisé qui vise à mieux gérer et modéliser les risques ainsi qu'à orienter ses stratégies de souscription et de placement et à améliorer par le même biais la performance globale de l'entreprise.
- Refonte du manuel des processus et des procédures pour capitaliser sur le savoir-faire individuel et collectif des collaborateurs de la SCR
- Mission d'Audit de réserves techniques par un cabinet externe qui permettra d'évaluer le passif de la SCR selon les normes européennes SOLVENCY II et IFRS.
- Système d'Information : un levier de performance pour la SCR

A l'instar des standards internationaux, la SCR a lancé plusieurs projets en système d'information tels que : lancement du projet d'évolution du système de gestion de réassurance RMS, mise en place des solutions ERM, mission d'Audit Sécurité du Système d'information, externalisation de l'hébergement de la plate-forme de Back-up.
D'autres projets de mise à niveau technique ont été réalisés : l'acquisition de nouveaux serveurs Flex, l'extension de la capacité de stockage des baies existantes et la rénovation du parc informatique.

La SCR en 2017

FONDATION « SCR ACADEMY RE »

L'expertise technique au profit de nos partenaires

Pour répondre aux exigences du Marché de l'Assurance et de la Réassurance, la SCR a lancé la Fondation « SCR ACADEMY RE ». Cette initiative a pour objectif de mettre à la disposition des partenaires son expertise technique dans les différentes branches (Incendie, Engineering, Aviation, Maritime et Responsabilité Civile), ainsi que dans les domaines de la tarification, de l'actuariat et de la prévention. Il s'agit d'un programme qui s'adresse à la fois aux compagnies clientes marocaines et africaines, aussi bien qu'aux collaborateurs internes de la SCR.

Dispensé par des intervenants experts et chevronnés, le programme de la Fondation « SCR ACADEMY RE » porte sur des thématiques pointues dans les domaines de l'Assurance et de la Réassurance. Ainsi, pour renforcer leurs acquis en réassurance, les actuaires, souscripteurs et responsables en réassurance ont la possibilité de choisir le séminaire adapté à leurs besoins.

Thématiques du programme de formation 2017 de la Fondation « SCR ACADEMY RE »

- Les enjeux réglementaires et pratiques des assurances maritimes et transports ;
- Risques et assurance construction ;
- Aspects techniques de la réassurance proportionnelle et non proportionnelle : comptabilité technique et sinistres ;
- La responsabilité civile des fabricants ou prestataires de services aéronautiques ;
- Aspect technique de la Réassurance Vie (tarification, détermination des pleins de rétention)
- L'aspect technique de la prévention Incendie/ Explosion
- La tarification de la Réassurance dommages (Engineering)
- Risques catastrophiques et Réassurance
  - Périls naturels et sinistres catastrophiques dans le cadre du régime marocain
  - Particularité dans l'assurance des risques catastrophiques
  - Modélisation et évaluation des risques
- L'Assurance et la Réassurance Aviation : aspects techniques et juridiques
- L'Assurance et la Réassurance maritime (Facultés et corps) : aspects techniques et juridiques

La SCR en 2017

CAPITAL HUMAIN IL N'EST DE RICHESSE QUE D'HOMMES...

Faits marquants en 2017

En 2017, la SCR s'est investie dans plusieurs projets RH d'envergure visant la montée en compétences des collaborateurs, le renforcement du mode de management, la cohésion des équipes et la culture d'entreprise.

La SCR a participé également au programme « Meilleurs Employeurs au Maroc 2017 » qui rend hommage aux sociétés marocaines offrant le meilleur environnement de travail.

Cette étude s'inscrit dans une démarche interne de transparence de la gestion RH afin de donner la parole aux collaborateurs et recueillir leurs avis et perceptions sur les aspects suivants :

- Qualité et excellence
- Pratiques en matière de politique RH
- Relations professionnelles entre collègues et climat au travail
- Leadership et style de management
- Acteur sociétal
- Image et appartenance
- Rémunération
- Avantages sociaux

Elle a également œuvré dans le domaine associatif par le biais de l'accueil et l'initiation d'élèves issus de milieu défavorisé à la finance et la participation à la campagne nationale de don de sang.

Effectif

L'effectif global des collaborateurs au 31/12/2017 s'est élevé à 120.

Répartition par filière métier

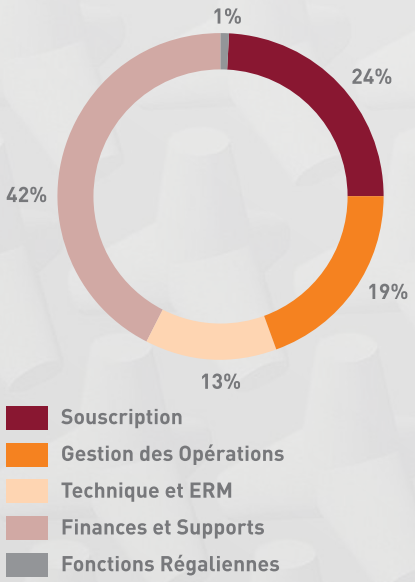

Recrutement

Sous le signe du Renforcement

Le recrutement de nouvelles compétences occupe une place très importante dans la politique des ressources humaines. Dans cette optique, La SCR a poursuivi en 2017 son programme de recrutement de profils possédant les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités et à l'atteinte des objectifs actuels et futurs de la SCR.

Ventilation des recrutements par domaine :

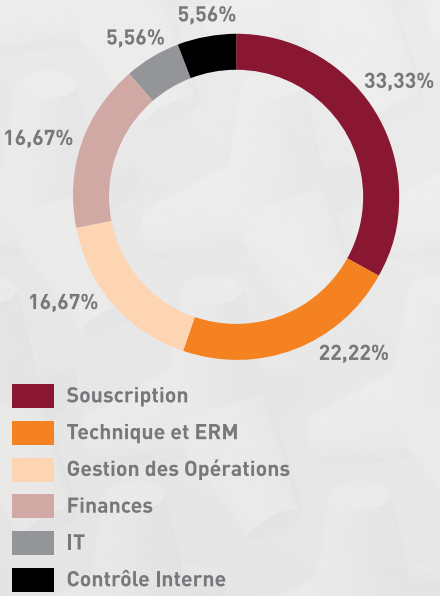

Parallèlement, la SCR procède régulièrement à des recrutements internes pour certains postes à pourvoir, favorisant ainsi la mobilité interne. L'objectif de cette mobilité est d'offrir aux collaborateurs des opportunités d'évolution et de fidéliser les meilleurs éléments, il s'agit donc d'un vrai soutien à la performance de l'entreprise.

Formation

Maintenir un haut niveau d'expertise

Consciente qu'il faut toujours investir, encore plus dans le développement des ressources humaines, la SCR a continué sa politique de développement des compétences de ses collaborateurs par la formation professionnelle, afin de maintenir un niveau de compétence, d'exigence et de prestation élevé pour nos clients et partenaires.

En 2017, 73 % des effectifs de la SCR ont bénéficié de la formation professionnelle sur des thématiques concernant le métier, la gestion du risque ainsi que d'autres formations transversales et linguistiques, à titre d'exemple, une formation a été assurée par la London School of Insurance en intra entreprise.

Focus sur la formation réalisée par la London School of Insurance :

La SCR en 2017
ENGAGEMENT SOCIAL

La SCR se met au Vert

Adhésion de la SCR à l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) et la signature des Principes pour une Assurance durable (PSI).

La SCR a adhéré au pacte mondial des Nations Unies et aux principes pour l'Investissement Responsable élaborés par l'initiative Financière du programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI). Ces principes définissent un cadre permettant à l'industrie mondiale de l'Assurance de prendre en compte les risques et opportunités liés aux enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

L'adhésion aux principes comporte pour la SCR plusieurs avantages :

- Formaliser publiquement notre adhésion aux objectifs de l'Assurance responsable et notre capacité à communiquer et à rendre compte de manière transparente sur nos enjeux ESG ;
- Bénéficier de l'expertise et des ressources de l'UNEP et des Nations Unies sur les questions relatives aux enjeux ESG, aux processus de décisions et d'élaboration politique et aux recherches scientifiques ;
- Participer aux évènements de l'ONU permettant le dialogue avec les gouvernements et les autres parties prenantes sur les enjeux ESG et la gestion des risques de l'Assurance ;
- Accéder aux travaux de recherche, réseaux, événements et services de l'UNEP FI couvrant les problématiques ESG pour les métiers de l'Assurance, de l'Investissement et de la Banque.
- Participer à l'Assemblée Générale des signataires

Dons et Cotisations dans le cadre de la Fondation CDG et de la Fondation AHLY

La Société Centrale de Réassurance a apporté cette année, à l'instar des années précédentes, sa contribution financière et a exprimé sa solidarité sous forme de dons financiers directs ou à travers des œuvres sociales visant la réalisation de projets à caractère culturel et social ou via des Fondations :

- **Fondation CDG** : Association reconnue d'utilité publique, elle s'emploie, depuis sa création, à soutenir des actions de solidarité et de développement social et durable, des projets de valorisation du patrimoine culturel et historique national, des actions d'appui au sport, talents et vocations, ainsi qu'au soutien à la science et au savoir. Par ses actions socialement structurantes, la Fondation CDG traduit sur le terrain les engagements de solidarité et de responsabilité sociale du Groupe CDG. Son action consiste en :
  - Un mécénat de contribution en apportant un soutien financier aux actions relevant de ses domaines d'intervention ;
  - Un mécénat de dons par l'octroi de contributions en nature au profit de ses populations cibles par l'intermédiaire d'associations locales ou régionales ;
  - Un mécénat de compétences en mettant l'expertise du Groupe CDG au service du tissu associatif.

Missions fondamentales :

- Développer et accompagner des actions de solidarité, de développement social & durable et de mécénat ;
- Accompagner la dynamique de développement local et national par le déploiement de partenariats novateurs ;
- Œuvrer en tant que levier fédérateur des actions citoyennes du Groupe CDG.
- **Fondation AHLY**, créée à l'initiative de la Fondation CDG, elle a pour objectif de venir en aide aux orphelins mineurs.
  Les premiers bénéficiaires ont été les enfants des victimes des deux drames qu'a connu le Maroc en 2008, à savoir l'incendie de l'usine de Lissasfa à Casablanca et l'effondrement du chantier du complexe Al Manal à Kenitra.
  Le financement de ces actions est assuré par

la contribution des cadres dirigeants du Groupe CDG, dans le cadre d'une solidarité collective et volontariste.

- **Associatif**

Organisation des Journées de la Finance au profit des jeunes étudiants

Dans le cadre des journées de la finance organisées par la FMSAR au profit des enfants et des jeunes, La SCR a accueilli en 2017 et pour la 3ème année consécutive, 40 élèves des cycles secondaire et primaire, Cette opération a permis, au-delà de la vulgarisation du domaine de la finance et l'assurance, d'intéresser et motiver par l'exemple cette jeune population, issue en majorité de milieu défavorisé, à poursuivre sa scolarité.

Une mobilisation interne des collaborateurs de la SCR au Don du Sang

La SCR organise également régulièrement des campagnes interne de Don du Sang pour soutenir les efforts du Centre Régional de Transfusion Sanguine afin d'augmenter la quantité disponible au niveau de la banque du sang de Casablanca.
L'acte de don de sang à la SCR est révélateur du sens moral élevé de ses collaborateurs dont l'enjeu est d'assurer la vie à des centaines de personnes tributaires de la générosité et de la compassion de leurs concitoyens.

Immeuble Liberté • Casablanca

Marché de l'Assurance et de la Réassurance

CONTEXTE SECTORIEL

Marché International

Le marché mondial de l'assurance non vie a progressé de 2,4% en 2016 contre 3% en 2015. Dans les pays avancés, la croissance des primes a ralenti, passant de 2,5% en 2015 à 1,7% cette année, en raison principalement d'une croissance économique plus faible. Les marchés de l'Europe de l'Ouest ont connu une certaine dynamique, principalement en raison de la vigueur de l'industrie automobile en Allemagne et en Espagne. Les marchés du Royaume-Uni et de la France ont connu une croissance stable. La croissance a été plus accélérée dans certains marchés, notamment Canada, Japon et Corée du Sud.

Dans les pays émergents, la croissance des primes Non-Vie a atteint 5,3% en 2016, en légère baisse par rapport à 2015, mais largement inférieure à la croissance moyenne annuelle de 8% réalisée entre 2010 et 2014. Cette baisse s'explique par la poursuite du ralentissement économique en Amérique Latine, une croissance atone sur les grands marchés de l'Afrique subsaharienne et par l'essoufflement de la croissance des primes en Chine (7% contre 10% en 2015). Cela a été partiellement contrebalancé par une reprise au niveau des pays de l'Europe Centrale et Orientale ainsi que par une forte croissance dans la région MENA (+9%).

Le secteur de la réassurance Non-Vie se dirige vers une cinquième année de forte croissance, malgré de faibles résultats de souscription. En supposant qu'aucune autre catastrophe ne se produise dans le reste de l'année 2016, après le tremblement de terre de novembre en Nouvelle-Zélande, le ratio combiné rapporté pour cette année est estimé à 93-94%, en légère hausse comparativement aux années antérieures ayant connu une faible sinistralité Cat Nat. Le ROE sera inférieure à environ 9%. Les prix de la réassurance ont continué à baisser en 2016.

Les primes mondiales en réassurance Non-Vie devraient augmenter en 2017, en raison de l'augmentation des cessions des marchés émergents. La croissance des primes sur les marchés avancés reflètera une modération des pressions tarifaires, ralentissant la croissance du marché primaire et accélérant l'inflation. La demande sera probablement également soutenue par de nouveaux règlements sur la solvabilité. La réassurance Non-Vie est devenue plus attrayante pour les assureurs européens dans le cadre de Solvency II, étant donné que les nouvelles normes reflètent mieux l'effet atténuant le risque de la réassurance. Dans les marchés émergents, la croissance des primes s'améliorera grâce à la reprise macroéconomique, en particulier en Amérique Latine, et à la hausse des cessions en Chine. Plusieurs autres pays d'Amérique latine et d'Asie renforcent les réglementations de solvabilité. L'ajout de redevances fondées sur le risque est susceptible de conduire à des exigences de fonds propres plus élevées dans l'ensemble. La croissance des primes mondiales devrait se redresser en 2018, sous l'effet des ventes plus fortes de l'assurance primaire dans toutes les régions.

Les primes mondiales de la réassurance vie traditionnelle ne devraient augmenter que de façon marginale au cours des deux prochaines années, tirées par les marchés émergents, en particulier la Chine. Les primes sur les marchés avancés seront à peu près stables, avec une croissance modeste en Australie, au Canada, au Japon et certains pays d'Europe occidentale, compensant les baisses aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Marché National

Le marché marocain de l'assurance et de la réassurance, a affiché au titre du premier semestre 2016 un volume de primes de plus de 20 MMDH en progression de 19,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est due essentiellement à la croissance soutenue enregistrée au niveau de l'assurance vie et capitalisation qui est passée de 11,7% au premier semestre 2015 à 49,3% une année auparavant.

Pour sa part, la croissance des primes de l'assurance Non Vie s'est légèrement améliorée en affichant une hausse de 5,6% au lieu de 4,6% l'année précédente. Cette évolution recouvre une augmentation des émissions de la branche « Automobile » (+4,7% avec un volume de prime de 5 728,1 MDH), ainsi que celles de la branche « Accidents corporels » (+9% contre 3,6% au premier semestre 2015 avec un volume de prime de 1 889,9 MDH).

Les acceptations en réassurance ont enregistré une baisse de 3,25% en passant de 104,4 MDH au premier semestre 2015 à 101 MDH à la même période en 2016.

La compagnie Wafa Assurance occupe le premier rang en termes d'émissions, avec 3,76 milliards de dirhams (contre 3,42 milliards de dirhams en 2015, +9,9%), soit 18,8% de part de marché, suivie par la compagnie RMA WATANIA qui accapare une part de marché de 16,3% et 3,27 milliards de dirhams de primes émises (contre 2,85 milliards de dirhams au S1 2015 +14,7%), Axa Assurance Maroc détient, quant à elle, 11,4% de part de marché et 2,28 milliards de dirhams (contre 2,16 milliards de dirhams en 2015 +5,5%), la compagnie Saham Assurance a, pour sa part, à son actif 11,3% de part de marché et 2,26 milliards de dirhams de chiffre d'affaires.

Pour ce qui est de l'actualité du secteur des assurances, ce dernier a démarré l'année 2016 en mettant en place un dispositif de médiation à effet du 1er janvier, de manière volontaire, en application des engagements pris dans le cadre du contrat-programme qui le lie au gouvernement. C'est un système qui vise à améliorer la relation avec la clientèle, à fluidifier le règlement d'un certain nombre de dossiers et à éviter aux assurés le recours systématique aux tribunaux.

Aussi, le mois de février 2016 a connu l'installation de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, l'ACAPS qui remplace concrètement la DAPS, Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale. Ainsi après la nomination du Président de l'ACAPS, les membres représentants la profession dans les deux commissions, de régulation et de discipline, ont été désignés.

En avril 2016, la circulaire de l'ACAPS N° 10/2015 relative à l'encaissement des primes et au règlement des sinistres est entrée en vigueur, elle mettra ainsi fin à l'assurance à crédit et par conséquence au phénomène des impayés. Les intermédiaires ne pourront encaisser les primes et payer les sinistres au nom de la compagnie que s'ils sont habilités. Une campagne de communication auprès du Grand public a été lancée par la FMSAR, l'ACAPS et la FNACAM en vue d'expliquer les changements attendus.

Par ailleurs, le projet de loi N° 59.13 modifiant et complétant la loi N° 17.99 portant Code des Assurances a été examiné le 27 avril 2016 par la Commission des finances et du développement économique relevant de la Chambre des représentants. Le texte comprenant notamment les dispositions réglementaires relatives à l'assurance Takaful ayant été approuvé par le Conseil du Gouvernement le 14 mai 2015.

Sur le plan continental, le Maroc a été choisi à l'unanimité à l'occasion de la 40ème Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés d'Assurances de droit national Africaines (FANAF) qui a eu lieu en Côte d'Ivoire en février 2016, pour abriter la 41ème AG prévue en février 2017. Une première pour le Maroc mais aussi pour l'Afrique du Nord. La candidature du Maroc a été portée par la FMSAR qui selon elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rayonnement du secteur marocain des assurances en Afrique et du renforcement de la coopération Sud-Sud, et c'est la ville de Marrakech qui a accueilli cet événement.

La FMSAR a organisé la troisième édition du rendez-vous de Casablanca qui s'est tenu du 13

au 15 avril 2016, sous le thème « Assureurs et réassureurs en Afrique : comment faire face aux risques émergents dans un monde globalisé ? ».

Dans le cadre de la COP22, La Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR) a organisé le 2 novembre 2016 une conférence internationale sous le thème « Changements climatiques : défis et enjeux pour l'industrie de l'assurance ».

Le groupe Allianz a finalisé en novembre 2016 l'acquisition de Zurich Assurances Maroc pour 2,6 milliards de dirhams. Cette opération permettra à Allianz de se lancer sur les segments de l'assurance vie et dommages au Maroc.

Les polices d'assurance dommages aux biens (incendie, multirisque habitation, ...), responsabilité civile automobile et responsabilité civile garantissant les dommages corporels causés aux tiers seront désormais toutes assorties d'une garantie contre les risques catastrophiques. Le texte a été publié au Bulletin officiel du Royaume du Maroc, mais sa mise en œuvre attend les textes d'application.

Marché de l'Assurance et de la Réassurance

CONTEXTE ECONOMIQUE

Economie Internationale

La croissance mondiale devait tomber à 3% en 2016 avant de remonter à 3,4% en 2017 d'après les dernières prévisions publiées par le FMI. Cette prévision pour 2016 s'explique par une activité plus faible que prévu aux Etats-Unis au premier semestre de l'année, ainsi que par la matérialisation d'un risque important, à savoir le vote du Brexit. En conséquence, la prévision de croissance dans les pays avancés en 2016 a été révisée à la baisse, à 1,6% contre 1,8% auparavant. Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance devait s'affermir légèrement en 2016, à 4,2%, après cinq années consécutives de ralentissement.

Au terme du quatrième trimestre 2016, la croissance économique s'est consolidée aux Etats-Unis, a stagné dans la zone Euro et a légèrement ralenti au Royaume-Uni. Ainsi, les dernières données des comptes nationaux aux Etats-Unis indiquent une augmentation de la croissance en glissement annuel à 1,9% contre 1,7% au troisième trimestre 2016. Cette évolution est attribuable à la hausse des dépenses de consommation des ménages et à celles de l'investissement résidentiel et non résidentiel alors que les exportations et les dépenses publiques sont en baisse.

Dans les pays émergents, la croissance en Chine a marqué au quatrième trimestre sa première hausse depuis le dernier trimestre 2014 atteignant 6,8% après 6,7% les trois précédents trimestres. En Inde, les données du troisième trimestre indiquent un ralentissement à 7,1% contre 7,3%, tandis qu'au Brésil et en Russie, la récession s'est poursuivie avec toutefois une relative atténuation de la contraction du PIB de -3,6% à -2,9% et de -0,6% à -0,4% respectivement.

Economie Nationale

La croissance nationale s'est inscrite en ralentissement au troisième trimestre 2016 à 0,8% contre 4,1% une année auparavant, sous l'effet principalement du repli marqué de 11,7% de la valeur ajoutée agricole.

Pour sa part, la croissance de la valeur ajoutée non agricole s'est légèrement améliorée en affichant une hausse de 1,9% au T3-16 au lieu de 1,6% un an auparavant. Cette évolution recouvre, d'une part, une accélération de la croissance au niveau des secteurs du BTP (+0,7% au lieu de +0,1%), des hôtels et restaurants (+7,7% contre +1,6%), du transport (+3,5% contre +2,9%), du commerce (+1,9% contre +1,2%) et, d'autre part, un ralentissement de l'activité au niveau de l'électricité et eau (+3,9% contre +4,6%), des industries de transformation (+0,8% au lieu de +2,8%), des télécommunications (+3,5% au lieu de +4%).

Compte tenu d'une croissance de la valeur ajoutée du poste Impôts sur les produits nets de subventions limitée à 6,3% après les fortes progressions de 13% au troisième trimestre 2015, et de 13,9 % à la même période de 2014, la croissance du PIB non agricole est revenue à 2,5% durant le troisième trimestre 2016 contre 2,9% au même trimestre une année auparavant.

Du côté de la demande, la consommation finale des ménages a progressé de 2,9% après 2,5% un an auparavant, celle des administrations publiques a enregistré une augmentation de 1,1% contre 1,5% et l'investissement a cru de 8,7% contre un repli de 5,4%. Les exportations nettes ont affiché une contribution négative à la croissance de 3,7 points de pourcentage au lieu d'une participation positive de 4 points au troisième trimestre de l'année précédente.

Sur le marché du travail, l'année 2016 a été marquée par une perte de 37.000 postes, recouvrant un repli des effectifs de 119.000 dans l'agriculture, ainsi qu'une création de 38.000 dans les services, de 36.000 dans le BTP et de 8.000 dans l'industrie y compris l'artisanat. Dans ces conditions, le taux de chômage a reculé de 0,3 point à 9,4%, avec un repli de 0,7 point à 13,9% en milieu urbain et une légère augmentation de 4,1% à 4,2% en zones rurales. Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, ce taux s'est en revanche aggravé de 20,8% à 22,5% au niveau national et de 39% à 41% dans les villes.

Pour ce qui est des échanges extérieurs, le déficit commercial s'est aggravé au terme de l'année 2016 de 29,8 milliards de dirhams à 184 milliards, en relation avec la hausse de 9,5% des importations à 407,4 milliards plus importante que celle de 2,5% des exportations à 223,4 milliards. Le taux

de couverture est ainsi revenu à 54,8% en baisse de 3,8 points de pourcentage.

La progression des importations traduit principalement un accroissement de 27% des achats de biens d'équipement à 118,9 milliards. Dans le même sens, les acquisitions de biens de consommation ont augmenté de 15,3% à 80,6 milliards de dirhams, suite notamment à un accroissement de 29,5% des achats de voitures de tourisme à 14 milliards. Concernant l'évolution des finances publiques, la situation à fin décembre 2016 fait ressortir un déficit budgétaire, hors privatisation, de 42,1 milliards de dirhams, en aggravation de 2,1% par rapport à l'année 2015, et en dépassement de 5,5 milliards par rapport à la cible de la Loi de Finances 2016.

Les recettes ordinaires se sont accrues de 3,2% à 241,1 milliards, avec une augmentation de 3,8% des rentrées fiscales à 212,4 milliards et un repli de 0,4% des recettes non fiscales à 25,4 milliards, en liaison avec la hausse des dons provenant des pays du CCG qui ont atteint 7,2 milliards de dirhams. De leur côté, les dépenses ordinaires se sont alourdies de 104 millions à 223,3 milliards, avec notamment un accroissement de 0,9% de la charge de la compensation à 14,1 milliards. Le solde ordinaire ressort ainsi excédentaire à 17,8 milliards en amélioration de 7,5 milliards par rapport à décembre 2015. Pour leur part, les dépenses d'investissement se sont accrues de 7,8% à 63,2 milliards, portant les dépenses globales à 286,6 milliards, soit une hausse de 1,7%. De son côté, le solde des comptes spéciaux du Trésor, hors privatisation, a été positif de 3,4 milliards. Compte tenu d'une constitution d'arriérés de paiement pour un montant de 5,2 milliards, le Trésor a enregistré un besoin de financement de 37 milliards, en atténuation de 20,2% par rapport à décembre 2015.

Concernant la liquidité bancaire, le besoin des banques s'est atténué à 14,5 milliards de dirhams en décembre, en liaison notamment avec la baisse de la position du Trésor auprès de Bank Al Maghrib. Ainsi, la Banque a réduit le volume de ses avances à 7 jours à 12 milliards. Tenant compte d'un montant de 4,1 milliards au titre des opérations de prêts garantis accordés dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME, l'encours global des interventions de Bank Al Maghrib s'est établi à 16,4 milliards. Dans ces conditions, le taux interbancaire est demeuré quasi-stable à 2,26%.

Au niveau de la Bourse de Casablanca, le MASI s'est de nouveau apprécié en décembre de 9,1%, portant ainsi sa performance en 2016 à 30,5%. Dans ces conditions la capitalisation boursière a enregistré en termes de l'année une progression de 28,7% à 583,4 milliards de dirhams et le volume des transactions a marqué un rebond de 39,6% à 72,7 milliards de dirhams, dont 22,1 milliards réalisé au cours du mois de décembre.

Au plan de l'évolution des prix à la consommation, l'inflation s'est établie à 1,8% en décembre, après 1,9% en novembre. Ce ralentissement est attribuable exclusivement au repli de 6,6% à 5,7% du rythme de progression des prix des produits alimentaires à prix volatils. Les prix des carburants et lubrifiants ont augmenté de 11,5% au lieu de 10,2% et les tarifs des produits réglementés de 0,7% contre 0,6%. Abstraction faite de ces produits, l'inflation sous-jacente s'est inscrite en légère accélération de 1% à 1,1%. Au terme de l'année 2016, l'inflation ressort ainsi à 1,6%, soit le même taux enregistré l'année précédente.

SCR
CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960
الشركة المركزية لإعادة التأمين
Société Centrale de Réassurance
GROUPE CDG
FITCH RATINGS
AAA/STABLE *
(*NOTATION LOCALE)
Financial Strength
A M BEST
B++ Good

Performance Financière

GESTION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

1-Placements

La valeur comptable du portefeuille des placements, hors dépôts auprès des cédantes, s'est élevée au 31 décembre 2017 à 10 684,31 MDH contre 10 442,30 MDH à la clôture de l'année 2016, soit une augmentation de 242 MDH ou 2,32%.

2-Revenus des placements

Les revenus des placements, hors intérêts auprès des cédantes, se sont établis à 722,03 MDH au 31/12/2017, en augmentation de 363,32 par rapport aux revenus générés lors de l'année 2016.

3-Frais généraux

Les frais généraux, y compris ceux afférents à la gestion immobilière et hors amortissements et provisions, s'établissent en décembre 2017 à 111,23 MDH contre 90,97 MDH en 2016, soit une augmentation de 20,26 MDH ou +22,27%.

4-Résultat net

Compte tenu de l'impôt sur les sociétés qui s'élève à 164,26 MDH, le bénéfice net dégagé au titre de l'exercice 2017 s'établit à 491,96 MDH contre 256,85 MDH l'exercice précédent, soit une augmentation de 235,11 MDH ou 91,53%.

Rapport Général

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
20000 Casablanca

COOPERS AUDIT

Coopers Audit Maroc S.A
83, Avenue Hassan II
20100 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires
Société Centrale de Réassurance
Tour Atlas – Place Zellaqa
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la Société Centrale de Réassurance, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 2 619 066 796,09 dont un bénéfice net de MAD 491 964 479,04.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

des Commissaires aux Comptes

Deloitte. **COOPERS AUDIT**

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Centrale de Réassurance au 31 décembre 2017 conformément au référentiel admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 mars2018

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78

Fawzi BRITEL

Associé

Coopers Audit Maroc S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II.
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdelaziz ALMECHATT

Associé

Quartier des Habous • Casablanca

Performance Financière

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2017, approuve ledit rapport dans toutes les parties sans aucune réserve.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les opérations de l'exercice 2017, approuve les états de synthèse arrêtés à la date du 31/12/2017 tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de DH 491.964.479,04.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Résultat net	491.964.479,04 DH
Résultat net à répartir	491.964.479,04 DH
Réserve légale de 5 %	0,00 DH
Réserve spéciale de garantie de 10 %	49.196.447,90 DH
Reliquat	442.768.031,14 DH
Dividende de 5 %	75.000.000,00 DH
Reliquat à affecter	367.768.031,14 DH
Report à nouveau 2016	322.939,31 DH
Soit un total à répartir	368.090.213,45 DH
Superdividendes	135.000.000,00 DH
Réserves facultatives	233.000.000,00 DH
Report à nouveau 2017	90.970,45 DH

L'Assemblée Générale décide de mettre en distribution les dividendes de l'exercice 2017 à compter du 1er Septembre 2018.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi sur les sociétés anonymes, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserves, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Madame Latifa ECHIHABI en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la Société Centrale de Réassurance « SCR » pour une durée de six ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Nouamane AL AISSAMI en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la Société Centrale de Réassurance « SCR » en remplacement de Mme Laila BOUFOUS.

La durée du mandat de Monsieur Nouamane AL AISSAMI expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les réunions ordinaires renouvelle le mandat des administrateurs cités ci-dessous pour une durée de (6) six ans qui expirera lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 .

- **M. Abdellatif ZAGHNOUN Président**
- **M. Hamid TAWFIKI**
- **Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par Monsieur Mustapha LAHBOUBI**
- **Axa Assurances Maroc représentée par Monsieur Philippe ROCARD**
- **M. Yassine Abderrazik HADDAOUI**

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, par suite des résolutions qui précèdent, rappelle que les membres en fonction composant actuellement le Conseil d'Administration de la Société Centrale de Réassurance sont les suivants :

- **Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, Président du Conseil d'Administration**
- **Mme Latifa ECHIHABI ;**
- **Monsieur Hamid TAWFIKI,**
- **Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par Monsieur Mustapha LAHBOUBI ;**
- **AXA ASSURANCES MAROC représentée par Monsieur Philippe ROCARD ;**
- **M. Yassine Abderrazik HADDAOUI ;**
- **M. Mohamed Ali BENSOUDA ;**
- **M. Nouaman AL AISSAMI.**

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration pour l'exercice 2017, une somme brute fixée à 160.000 dirhams à titre de jetons de présence.

Elle laisse le soin aux administrateurs de répartir ce montant entre eux.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes pour les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Immeuble Imcama • Casablanca

Performance Financière

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2017

Primes émises

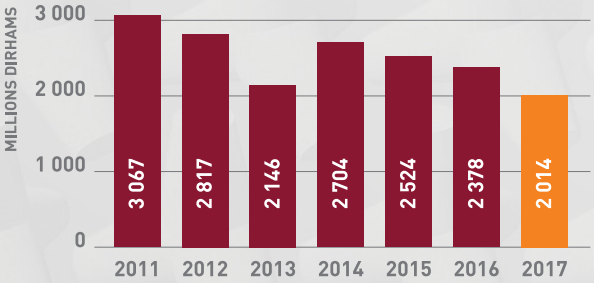

Total bilan

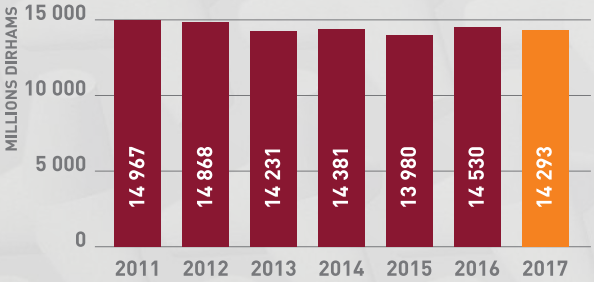

Provisions techniques brutes

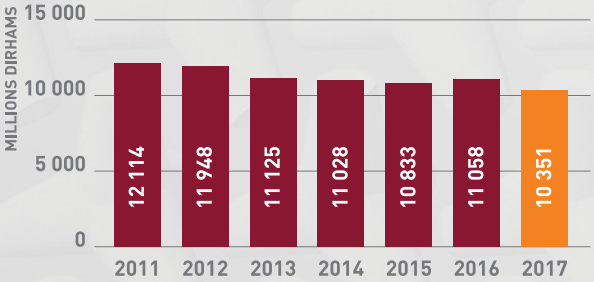

Placements affectés

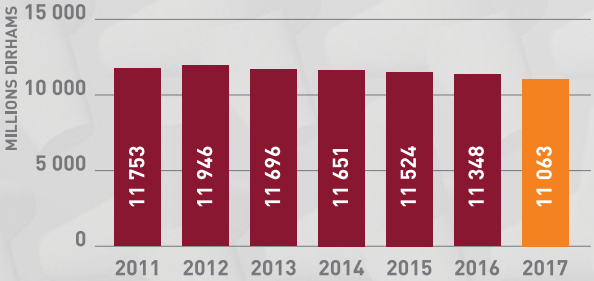

Fonds propres et assimilés

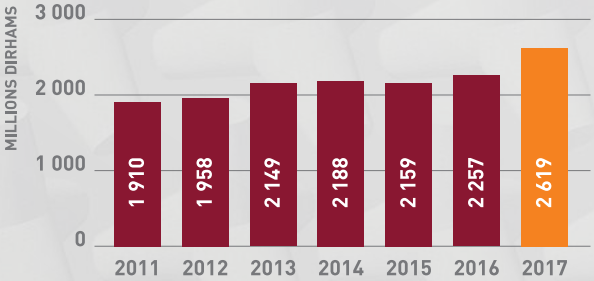

Résultat net

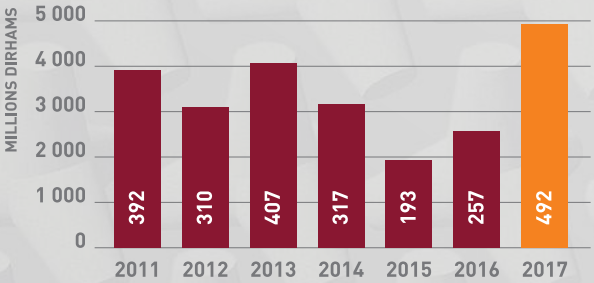

ROE après impôt*

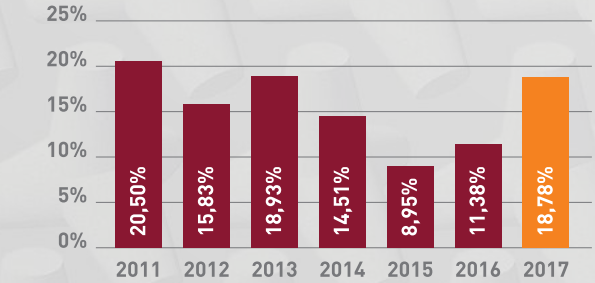

* RÉSULTAT NET/CAPITAUX PROPRES

Performance Financière

PLACE DE LA SCR À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Classement des Réassureurs Arabes par primes souscrites (Nettes de cessions)

	Pays	Primes Souscrites Nettes de cession 2016 (en millions de $ US)
QATAR RE	Qatar	364
TRUST INTERNATIONAL	Bahrain	283
SAUDI RE	Arabie Saoudite	250
ARIG	Bahrain	208
SCR	Maroc	160
CCR	Algérie	149
KUWAIT RE	Koweit	84
ARAB RE	Liban	46
TUNIS RE	Tunisie	29

Classement des Réassureurs Africains par primes souscrites (Nettes de cessions)

	Pays	Primes Souscrites Nettes de cession 2016 (en millions de $ US)
AFRICA RE	Nigéria	556
MUNICH RE AFRICA	Afrique du Sud	253
SCR	Maroc	160
CCR	Algérie	149
KENYA RE	Kenya	126
ZEP-RE(PTA RE)	Kenya	105
CONTINENTAL RE	Nigéria	72
HANNOVER RE AFRICA	Afrique du Sud	31
TUNIS RE	Tunisie	29
GHANA RE	Ghana	29

Classement des Réassureurs Africains par ROE avant impôts

	Pays	R.O.E 2016
GHANA RE	Ghana	18,61%
CONTINENTAL RE	Nigéria	15,81%
KENYA RE	Kenya	13,62%
AFRICA RE	Nigéria	12,34%
SCR	Maroc	11,38%
CCR	Algérie	11,17%
ZEP-RE (PTA RE)	Kenya	9,65%
TUNIS RE	Tunisie	8,31%

Sources : Rapports Annuels 2016 des compagnies et « Global Reinsurer Higlights 2017», S&P

GESTION TECHNIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2017

La Société Centrale de Réassurance affiche au titre de l'exercice 2017 un chiffre d'affaires de 2 013,77 MDH contre 2 377,57 MDH réalisé en 2016, enregistrant ainsi une baisse de 363,80 MDH, soit -15,3%. Ce repli s'explique principalement par une baisse au niveau des Traités Maroc GA, suite à la baisse des parts cédées.
Les primes acceptées par type d'affaires se répartissent comme suit :

Chiffre d'affaires par types d'activités 2016-2017 (en MDH)

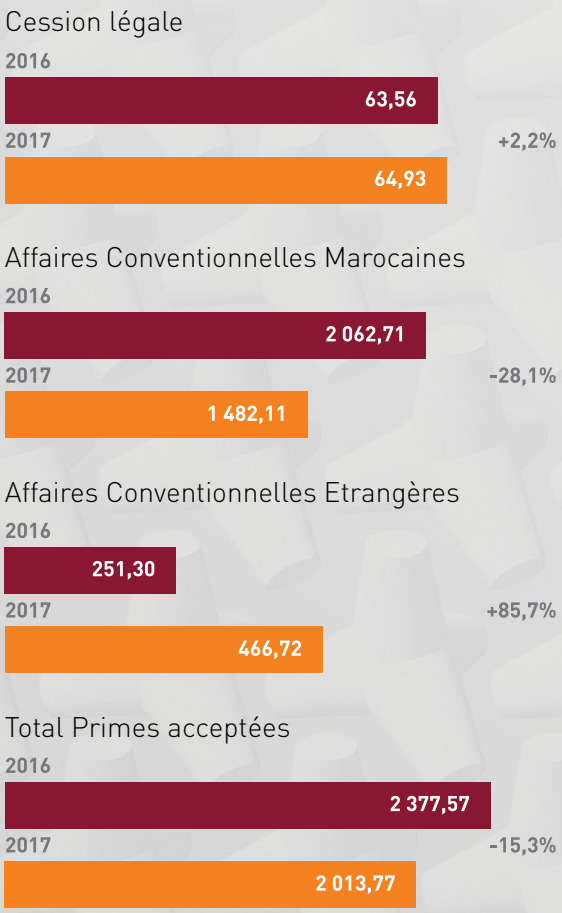

Répartition du chiffre d'affaires

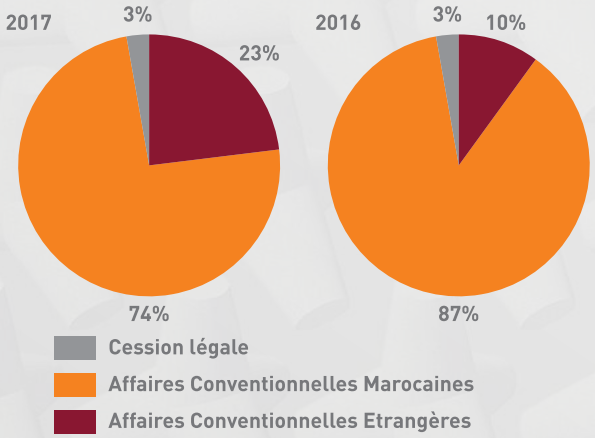

1. Affaires Marocaines

1.1 Affaires Légales

Le volume des primes s'est établi à fin décembre 2017 à 64,93 MDH contre 63,56 MDH l'année précédente, soit une hausse de 1,37 MDH ou 2,16 %.

1.2 Affaires Conventionnelles Marocaines

1.2.1. Affaires Marocaines Traités

Le volume de primes des affaires marocaines Traités est passé de 1 239,51 MDH réalisé au titre de l'exercice 2016 à 754,89 MDH en 2017, soit une baisse de 39,1 %.

- **Traités Maroc Gentlemen Agreement**

Les primes générées par les Traités GA conclus avec les cédantes marocaines s'élèvent en 2017 à 528,04 MDH contre 969,65 MDH en 2016. Cette diminution est liée à la baisse des parts cédées.

- **Traités Maroc hors Gentlemen Agreement**

Le montant des primes acceptées affiche une baisse de 43,01 MDH, en passant de 269,86 MDH à 226,85 MDH. Cette baisse est liée à la réduction des taux de participation aux traités des cédantes marocaines.

1.2.2. Affaires Marocaines Facultatives

Le montant des primes acceptées est passé de 823,20 MDH en 2016 à 727,22 MDH en 2017, soit une baisse de 11,66 %, qui provient principalement de la branche « Incendie », ceci est dû principalement à la réduction des primes acceptées de certaines affaires au titre de la souscription 2017.
L'année 2017 se solde par un résultat net de rétrocession des « Affaires Facultatives Marocaines » de 101,12 MDH contre 89,48 MDH l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 11,64 MDH.

2-Affaires Conventionnelles Etrangères

Le volume de primes des affaires étrangères a affiché une progression de 85,7% en passant de 251,30 MDH en 2016 à 466,73 MDH en 2017 soit une hausse de 215,43 MDH.

Affaires conventionnelles Maroc 2017

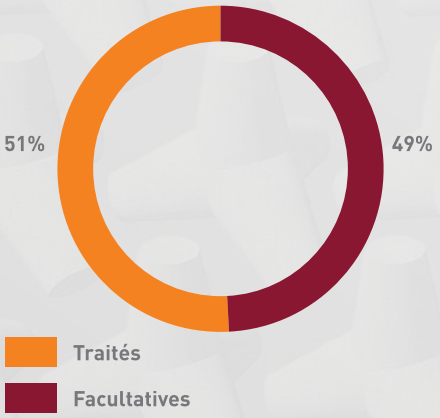

Affaires conventionnelles Etranger 2017

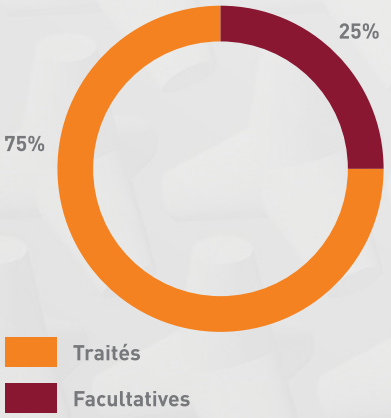

BILAN
au 31/12/2017 (en dirhams)

ACTIF	EXERCICE 2017			EXERCICE 2016
	BRUT	Amort & Prov.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	11 142 197 756,00	739 193 664,61	10 403 004 091,39	10 745 215 986,58
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	1 856 986,20	1 377 668,24	479 317,96	738 044,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 856 986,20	1 377 668,24	479 317,96	738 044,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 891 956,56	13 859 294,49	11 032 662,07	3 843 692,59
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	24 854 219,56	13 859 294,49	10 994 925,07	3 843 692,59
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	37 737,00		37 737,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 492 839,58	35 049 475,97	6 443 363,61	6 648 402,23
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel transport	190 391,00	112 363,68	78 027,32	110 445,52
Mobilier,matériel de bureau et aménagements divers	41 278 303,08	34 937 112,29	6 341 190,79	6 537 956,71
Autres immobilisations corporelles	24 145,50		24 145,50	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 887 169,32		10 887 169,32	9 795 470,60
Prêts immobilisés	10 779 777,78		10 779 777,78	9 594 547,21
Autres créances financières	107 391,54		107 391,54	200 923,39
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	11 062 728 554,34	688 907 225,91	10 373 821 328,43	10 724 160 377,16
Placements immobiliers	252 099 576,75	190 439 929,48	61 659 647,27	67 336 151,24
Obligations, bons et titres de créances négociables	3 338 819 366,67		3 338 819 366,67	3 653 861 688,39
Actions et parts sociales	6 374 506 825,99	497 261 465,48	5 877 245 360,51	5 820 232 010,29
Prêts et effets assimilés	9 031 127,18	1 205 830,95	7 825 296,23	8 994 623,41
Dépôts en comptes indisponibles	164 645 309,44		164 645 309,44	184 238 839,44
Placements affectés aux contrats en unités de compte				
Dépôts auprès des cédantes	923 626 348,31		923 626 348,31	989 497 064,39
Autres placements				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	340 250,00		340 250,00	30 000,00
Diminution de créances immobilisées et des placements	340 250,00		340 250,00	30 000,00
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	3 622 149 515,25	277 465 204,49	3 344 684 310,76	3 701 342 332,04
PARTS DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	1 895 337 262,00	39 075 405,99	1 856 261 856,01	2 040 257 755,94
Provisions pour primes non acquises	404 529 954,00		404 529 954,00	254 566 747,00
Provisions pour sinistres à payer	1 455 996 020,00	39 075 405,99	1 416 920 614,01	1 582 637 929,94
Provisions des assurances vie				
Autres provisions techniques	34 811 288,00		34 811 288,00	203 053 079,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	1 675 847 308,80	238 389 798,50	1 437 457 510,30	1 608 129 914,07
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	244 733 739,54	75 516 318,52	169 217 421,02	214 454 528,65
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	1 123 416 782,84	148 629 833,65	974 786 949,19	1 107 779 407,96
Personnel débiteur	140 058,93		140 058,93	167 398,08
Etat débiteur	192 988 030,80		192 988 030,80	170 499 971,86
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	19 768 017,75	14 243 646,33	5 524 371,42	6 864 065,53
Comptes de régularisation -Actif	94 800 678,94		94 800 678,94	108 364 541,99
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations de réassurance)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Eléments circulants)	50 964 944,45		50 964 944,45	52 954 662,03
TRESORERIE	545 216 178,80		545 216 178,80	83 516 263,00
TRESORERIE - ACTIF	545 216 178,80		545 216 178,80	83 516 263,00
Chèques et valeurs à encaisser	13 533,90		13 533,90	13 533,90
Banques,TG et CCP	545 182 644,90		545 182 644,90	83 492 729,10
Caisse, Régies d'avances et accréditifs	20 000,00		20 000,00	10 000,00
TOTAL GENERAL	15 309 563 450,05	1 016 658 869,10	14 292 904 580,95	14 530 074 581,62

BILAN
au 31/12/2017 (en dirhams)

PASSIF	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
FINANCEMENT PERMANENT	12 989 070 984,86	13 428 562 080,70
CAPITAUX PROPRES	2 619 066 796,09	2 256 702 317,05
Capital social	1 500 000 000,00	1 500 000 000,00
à déduire : actionnaires,capital souscrit non appelé		
Capital appelé,(dont versé.....)		
Prime d'émission , de fusion, d'apport		
Ecarts de réevaluation		
Réserve légale	150 000 000,00	150 000 000,00
Autres réserves	476 779 377,74	349 094 853,04
Report à nouveau	322 939,31	762 216,99
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	491 964 479,04	256 845 247,02
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT	1 964 027,77	1 860 560,65
Emprunts obligataires		
Emprunts pour fonds d'établissement		
Autres dettes de financement	1 964 027,77	1 860 560,65
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	16 340 250,00	112 030 000,00
Provisions pour risques	16 000 000,00	112 000 000,00
Provisions pour charges	340 250,00	30 000,00
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES LEGALES	4 513 731 959,64	5 004 514 698,64
Provisions pour primes non acquises		2 815 205,00
Provisions pour sinistres à payer	2 043 694 186,00	2 344 903 917,00
Provisions des assurances vie	2 465 358 167,00	2 652 957 452,00
Provisions pour fluctuations de sinistralité		
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour participations aux bénéfices		
Provisions techniques sur placements	3 838 124,64	3 838 124,64
Autres provisions techniques	841 482,00	
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES CONVENTIONNELLES	5 837 583 481,36	6 053 408 504,36
Provisions pour primes non acquises	393 836 385,00	441 998 731,00
Provisions pour sinistres à payer	4 878 960 004,00	4 980 657 809,00
Provisions des assurances vie	136 321 306,00	191 372 661,00
Provisions pour fluctuations de sinistralité	86 530 449,00	88 160 588,00
Provisions pour aléas financiers		
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provisions pour participations aux bénéfices		
Provisions techniques sur placements	1 197 521,36	1 197 521,36
Autres provisions techniques	340 737 816,00	350 021 194,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	384 470,00	46 000,00
Augmentation des créances immobilisées et des placements	384 470,00	46 000,00
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques		
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	1 303 833 596,09	1 101 512 500,92
DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES RETROCESSIONNAIRES	102 059 861,30	114 634 898,72
Dettes pour espéces remises par les rétrocessionnaires	102 059 861,30	114 634 898,72
DETTES PASSIF CIRCULANT	1 124 270 767,58	899 339 966,13
Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs	354 307 041,17	336 511 422,25
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs	505 026 722,17	282 003 864,35
Personnel créditeur	7 674 834,09	4 981 467,70
Organismes sociaux créditeurs	4 703 864,94	3 888 877,55
Etat créditeur	186 322 644,20	188 594 244,88
Comptes d'associés créditeurs	6 973 966,77	6 547 249,50
Autres créanciers	20 498 882,57	10 232 992,53
Comptes de régularisation - Passif	38 762 811,67	66 579 847,37
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 964 944,45	52 954 662,03
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elements circulants)	26 538 022,76	34 582 974,04
TRESORERIE PASSIF		
TRESORERIE - Passif		
TOTAL GENERAL	14 292 904 580,95	14 530 074 581,62

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) TECHNIQUE au 31/12/2017 (en dirhams)

LIBELLE	EXERCICE 2017			EXERCICE 2016
	Brut	Rétrocession	Net	
1.PRIMES	1 665 685 997,68	466 847 574,53	1 198 838 423,15	1 304 854 469,12
Primes acceptées	1 614 708 446,68	616 810 781,53	997 897 665,15	1 409 120 925,12
Variation des provisions pour primes non acquises	-50 977 551,00	149 963 207,00	-200 940 758,00	104 266 456,00
2.PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	76 427 271,75		76 427 271,75	60 387 415,27
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	3 115 853,12		3 115 853,12	2 021 302,80
Reprises d'exploitation, transferts de charges	73 311 418,63		73 311 418,63	58 366 112,47
3.PRESTATIONS ET FRAIS	1 080 720 219,56	-89 222 754,21	1 169 942 973,77	1 120 068 898,80
Prestations et frais payés	1 736 350 430,56	260 911 510,79	1 475 438 919,77	1 195 669 255,80
Variation des provisions pour sinistres à payer	-402 907 536,00	-181 892 474,00	-221 015 062,00	-7 259 543,00
Variation des provisions des assurances vie	-242 650 640,00		-242 650 640,00	-34 597 485,00
Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	-1 630 139,00		-1 630 139,00	-107 815 612,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	-8 441 896,00	-168 241 791,00	159 799 895,00	74 072 283,00
4.CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	187 017 661,79		187 017 661,79	179 960 566,92
Charges d'acquisition des contrats				
Achats consommés de matières et fournitures	308 308,27		308 308,27	218 660,69
Autres charges externes	36 359 933,14		36 359 933,14	24 282 817,55
Impôts et taxes	8 763 498,51		8 763 498,51	8 404 974,40
Charges de personnel	56 462 739,92		56 462 739,92	49 160 174,53
Autres charges d'exploitation	342 825,19		342 825,19	369 939,00
Dotations d'exploitation	84 780 356,76		84 780 356,76	97 524 000,75
5.PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	1 034 635 671,66		1 034 635 671,66	554 253 981,61
Revenus des placements	341 494 042,40		341 494 042,40	310 166 252,14
Gains de change	12 631 824,39		12 631 824,39	8 037 805,77
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	637 823,16		637 823,16	638 354,91
Profits sur réalisation de placements	450 988 944,42		450 988 944,42	48 299 899,18
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	4 973 537,83		4 973 537,83	5 442 373,25
Reprises sur charges de placement; transferts de charges	223 909 499,46		223 909 499,46	181 669 296,36
6.CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	289 504 341,88		289 504 341,88	182 398 867,69
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	13 014 495,44		13 014 495,44	11 105 355,12
Pertes de change	29 256 165,34		29 256 165,34	36 616 792,27
Amortissement des différences sur prix de remboursement	8 597 528,30		8 597 528,30	9 499 041,57
Pertes sur réalisation de placements	49 510 781,42		49 510 781,42	
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	189 125 371,38		189 125 371,38	125 177 678,73
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	1 219 506 717,86	556 070 328,74	663 436 389,12	437 067 532,59

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) NON TECHNIQUE au 31/12/2017 (en dirhams)

LIBELLE	OPERATIONS		TOTAUX EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
	PROPRES A L›EXERCICE	EXERCICES PRECEDENTS		
1.PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS				
Poduits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants				
Autres produits non techniques courants				
Reprises non techniques , transferts de charges				
2.CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	5 604 917,77		5 604 917,77	5 626 831,25
Charges d'exploitation non techniques courantes				
Charges financières non techniques courantes				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques	5 604 917,77		5 604 917,77	5 626 831,25
RESULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)	-5 604 917,77		-5 604 917,77	-5 626 831,25
3.PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	69 599,26	5 852 486,26	5 922 085,52	418 556,76
Produits des cessions d'immobilisations	59 536,00		59 536,00	6 536,00
Subventions d'équilibre				
Autres produits non courants	10 063,26	5 852 486,26	5 862 549,52	412 020,76
Reprises non courantes, transferts de charges				
4.CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	7 487 156,37	46 748,46	7 533 904,83	4 722 130,08
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 061 664,35		1 061 664,35	6 536,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	2 425 492,02	46 748,46	2 472 240,48	139 346,58
Dotations non courantes	4 000 000,00		4 000 000,00	4 576 247,50
Rappel et dégrèvements des impôts sur résultats				
RESULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)	-7 417 557,11	5 805 737,80	-1 611 819,31	-4 303 573,32
RESULTAT NON TECHNIQUE (1-2+3-4)	-13 022 474,88	5 805 737,80	-7 216 737,08	-9 930 404,57

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) RECAPITULATION au 31/12/2017 (en dirhams)

	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
RESULTAT TECHNIQUE VIE	195 090 551,42	9 602 637,73
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	468 345 837,70	427 464 894,86
TOTAL RESULTAT TECHNIQUE	663 436 389,12	437 067 532,59
RESULTAT NON TECHNIQUE	-7 216 737,08	-9 930 404,57
RESULTAT AVANT IMPOTS	656 219 652,04	427 137 128,02
IMPOTS SUR LES RESULTATS	164 255 173,00	170 291 881,00
RESULTAT NET	491 964 479,04	256 845 247,02
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	506 137 082,59	326 255 606,55
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE	1 803 764 283,97	1 593 240 259,45
TOTAL DES PRODUITS TECHNIQUES	2 309 901 366,56	1 919 495 866,00
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	5 922 085,52	418 556,76
TOTAL DES PRODUITS	2 315 823 452,08	1 919 914 422,76
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	311 046 531,17	316 652 968,82
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE	1 335 418 446,27	1 165 775 364,59
TOTAL DES CHARGES TECHNIQUES	1 646 464 977,44	1 482 428 333,41
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	13 138 822,60	10 348 961,33
IMPOT SUR LES RESULTATS	164 255 173,00	170 291 881,00
TOTAL DES CHARGES	1 823 858 973,04	1 663 069 175,74
RESULTAT NET	491 964 479,04	256 845 247,02

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) TECHNIQUE AFFAIRES LEGALES au 31/12/2017 (en dirhams)

LIBELLE	EXERCICE 2017			EXERCICE 2016
	Brut	Rétrocession	Net	
1.PRIMES	57 949 119,98	452 660,00	57 496 459,98	56 845 047,91
Primes acceptées	55 133 914,98	-52 011,00	55 185 925,98	59 155 581,91
Variation des provisions pour primes non acquises	-2 815 205,00	-504 671,00	-2 310 534,00	2 310 534,00
2.PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION				
Produits techniques d'exploitation				
Reprises d'exploitation, transferts de charges				
3.PRESTATIONS ET FRAIS	66 631 994,35	3 221 388,00	63 410 606,35	-2 631 944,19
Prestations et frais payés	554 599 528,35		554 599 528,35	534 884 583,81
Variation des provisions pour sinistres à payer	-301 209 731,00	2 573 447,00	-303 783 178,00	-499 652 719,00
Variation des provisions des assurances vie	-187 599 285,00		-187 599 285,00	-37 863 809,00
Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité				
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	841 482,00	647 941,00	193 541,00	
4.CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	4 018 533,37		4 018 533,37	3 046 944,66
Charges d'acquisition des contrats				
Achats consommés de matières et fournitures	11 534,18		11 534,18	8 133,51
Autres charges externes	1 506 510,84		1 506 510,84	898 277,75
Impôts et taxes	293 594,60		293 594,60	241 467,78
Charges de personnel	2 206 893,75		2 206 893,75	1 899 065,62
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation				
5.PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	588 493 345,47		588 493 345,47	328 504 920,63
Revenus des placements	217 905 163,29		217 905 163,29	240 316 756,97
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	637 823,16		637 823,16	526 818,31
Profits sur réalisation de placements	221 157 022,84		221 157 022,84	32 144 309,31
Intérêts et autres produits de placements				
Reprises sur charges de placement; transferts de charges	148 793 336,18		148 793 336,18	55 517 036,04
6.CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	40 503 937,84		40 503 937,84	85 893 746,78
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	2 300 285,12		2 300 285,12	1 359 339,50
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	6 878 022,64		6 878 022,64	7 839 320,97
Pertes sur réalisation de placements	31 325 630,08		31 325 630,08	
Autres charges de placements				
Dotations sur placement				76 695 086,31
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	535 287 999,89	-2 768 728,00	538 056 727,89	299 041 221,29

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) TECHNIQUE AFFAIRES CONVENTIONNELLES au 31/12/2017 (en dirhams)

LIBELLE	EXERCICE 2017			EXERCICE 2016
	Brut	Rétrocession	Net	
1.PRIMES	1 607 736 877,70	466 394 914,53	1 141 341 963,17	1 248 009 421,21
Primes acceptées	1 559 574 531,70	616 862 792,53	942 711 739,17	1 349 965 343,21
Variation des provisions pour primes non acquises	-48 162 346,00	150 467 878,00	-198 630 224,00	101 955 922,00
2.PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	76 427 271,75		76 427 271,75	60 387 415,27
Produits techniques d'exploitation	3 115 853,12		3 115 853,12	2 021 302,80
Reprises d'exploitation, transferts de charges	73 311 418,63		73 311 418,63	58 366 112,47
3.PRESTATIONS ET FRAIS	1 014 088 225,21	-92 444 142,21	1 106 532 367,42	1 122 700 842,99
Prestations et frais payés	1 181 750 902,21	260 911 510,79	920 839 391,42	660 784 671,99
Variation des provisions pour sinistres à payer	-101 697 805,00	-184 465 921,00	82 768 116,00	492 393 176,00
Variation des provisions des assurances vie	-55 051 355,00		-55 051 355,00	3 266 324,00
Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	-1 630 139,00		-1 630 139,00	-107 815 612,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	-9 283 378,00	-168 889 732,00	159 606 354,00	74 072 283,00
4.CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	182 999 128,42		182 999 128,42	176 913 622,26
Charges d'acquisition des contrats				
Achats consommés de matières et fournitures	296 774,09		296 774,09	210 527,18
Autres charges externes	34 853 422,30		34 853 422,30	23 384 539,80
Impôts et taxes	8 469 903,91		8 469 903,91	8 163 506,62
Charges de personnel	54 255 846,17		54 255 846,17	47 261 108,91
Autres charges d'exploitation	342 825,19		342 825,19	369 939,00
Dotations d'exploitation	84 780 356,76		84 780 356,76	97 524 000,75
5.PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	446 142 326,19		446 142 326,19	225 749 060,98
Revenus des placements	123 588 879,11		123 588 879,11	69 849 495,17
Gains de change	12 631 824,39		12 631 824,39	8 037 805,77
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				111 536,60
Profits sur réalisation de placements	229 831 921,58		229 831 921,58	16 155 589,87
Intérêts et autres produits de placements	4 973 537,83		4 973 537,83	5 442 373,25
Reprises sur charges de placement; transferts de charges	75 116 163,28		75 116 163,28	126 152 260,32
6.CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	249 000 404,04		249 000 404,04	96 505 120,91
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	10 714 210,32		10 714 210,32	9 746 015,62
Pertes de change	29 256 165,34		29 256 165,34	36 616 792,27
Amortissement des différences sur prix de remboursement	1 719 505,66		1 719 505,66	1 659 720,60
Pertes sur réalisation de placements	18 185 151,34		18 185 151,34	
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	189 125 371,38		189 125 371,38	48 482 592,42
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)	684 218 717,97	558 839 056,74	125 379 661,23	138 026 311,30

Hommage à Casablanca

**Nous remercions
pour son aimable concours
CASAMÉMOIRE**

Crédit photos : Béatrice Germain

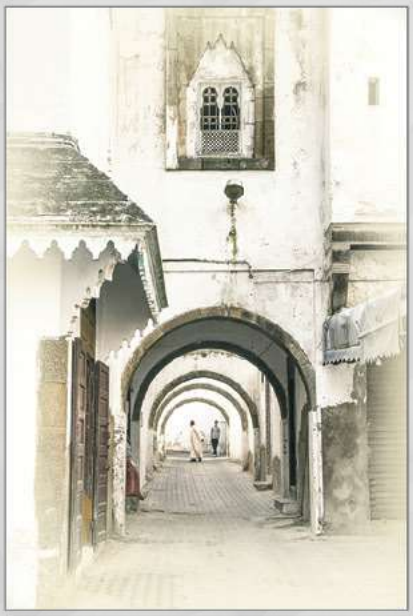

Siège Maroc

Tour Atlas, Place Zallaqa
B.Postale 13 183 - Casablanca
Tel.: +212 522 46 04 00
Fax : +212 522 46 04 60
E-mail : scr@scrmaroc.com
Web : www.scrmaroc.com

Bureaux de représentation

Abidjan, Côte d'Ivoire
Avenue Nogues - Plateau
Immeuble CNPS - 2nd Floor

Kigali, Rwanda
City Tower - Plot N° 6418 - 14th Floor
Avenue du Commerce

Le Caire, Egypte
Alex Desert road
Arab Academy Building Smart Village
Office N° 119 - Ground Floor

Société anonyme régie par le Dahir du 23 Chaoual 1379- 20 Avril 1960
Capital de 1 500 000 000 de Dirhams - entièrement libéré
Bénéficiant de la garantie d'équilibre de l'Etat Marocain-Convention du 9 Mars 1960
Entre l'Etat et la Caisse de Dépôt et de Gestion - C.D.G
Modifiée par la convention du 28 Novembre 2000
Entreprise Régie par le code des assurances